



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante-dixième réunion plénière

Genève, 20-22 juin 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Trentième anniversaire des Principes fondamentaux
de la statistique officielle**

Trentième anniversaire de l'adoption des Principes fondamentaux de la statistique officielle par la Commission économique pour l'Europe

Document établi par le secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent document des renseignements sur les activités prévues avant et pendant la soixante-dixième session plénière de la Conférence des statisticiens européens (CSE) à l'occasion du trentième anniversaire de l'adoption par la CEE des Principes fondamentaux de la statistique officielle.

Il est soumis à la CSE pour information.



I. Introduction

1. L'année 2022 marque le trentième anniversaire de l'élaboration et de l'adoption par la CEE, en 1992, des [Principes fondamentaux de la statistique officielle](#). Puis, en 1994, la Commission de statistique de l'ONU les a adoptés au niveau mondial. En 2013, le Conseil économique et social a approuvé les Principes et, en janvier 2014, ils ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Qu'il s'agisse de la collecte, du traitement et du stockage des données ou de la manière dont les organismes de statistique diffusent les statistiques et communiquent avec les utilisateurs, l'ensemble des activités des producteurs de statistiques officielles repose sur les Principes fondamentaux. En célébrant cet anniversaire, les organismes de statistique de la région saluent le rôle pérenne et croissant que jouent les Principes comme fil conducteur de leurs travaux. Trente ans après son adoption, ce texte demeure une profession de foi collective qui exprime la volonté de fournir à la société des informations impartiales, pertinentes et exactes pour éclairer les décisions.

II. Considérations relatives aux préparatifs de l'anniversaire

3. L'anniversaire doit être l'occasion de :

a) Faire le point sur la manière dont les organismes nationaux de statistique ont illustré et mis en œuvre les Principes fondamentaux au fil des ans, en mettant l'accent sur les expériences pratiques de divers pays ;

b) Promouvoir et faire connaître les Principes et leur utilité, au sein de la communauté statistique et auprès d'autres parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les médias et le grand public ;

c) Mieux faire connaître la coopération internationale en matière de statistique officielle et la contribution qu'apportent les organismes nationaux de statistique au développement de leur domaine à l'échelle mondiale.

4. Les célébrations de cet anniversaire concernent tous les pays membres de la CEE dans la mesure où ils souhaitent y participer, et comportent des contenus dans les trois langues officielles de la CEE, ainsi que dans les langues nationales des États membres.

III. Identité visuelle

5. Cet anniversaire est une occasion privilégiée de faire connaître la statistique officielle et ses Principes fondamentaux. Un logo reconnaissable et un style visuel cohérent utilisés dans toutes les activités liées à l'anniversaire permettront de structurer la communication et de mettre en avant l'esprit de collaboration qui anime cette célébration. Cette identité visuelle est également un produit tangible de la célébration. Elle sera conservée par la communauté des statisticiens et pourra être utilisée pendant les années à venir.

6. L'Irlande a élaboré un logotype pour cet anniversaire, ainsi qu'un jeu de diapositives, un large éventail de modèles d'images à utiliser dans les médias sociaux et d'autres éléments visuels. Le logotype est présenté à la figure 1. D'autres exemples de supports visuels disponibles sont présentés en annexe.

Figure 1

Logotype du trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle



7. Les pays chefs de file des activités organisées à l'occasion de l'anniversaire peuvent réutiliser tous les éléments de l'identité visuelle. Ils ont reçu un accès sans restriction aux versions modifiables de tous les fichiers et une charte graphique. Tous les autres pays membres de la CSE et les organisations internationales participantes ont reçu le logotype dans différentes couleurs, en anglais, espagnol et français. Des traductions du logotype dans les langues nationales peuvent être réalisées en consultation avec le secrétariat. Tous les pays et autres entités sont libres de réutiliser le logotype dans leurs propres supports d'image, aujourd'hui et à l'avenir. Les activités menées par le secrétariat à l'occasion du trentième anniversaire utilisent le logotype de l'anniversaire des Principes fondamentaux combiné au logo de la CEE.

IV. Activités précédant la session plénière

8. Dans la présente section sont présentées les activités prévues pendant la montée en puissance avant la session plénière. Elles culmineront avec une séance spéciale qui se tiendra au cours de la session plénière et qui est décrite à la section V du présent document.

A. Des campagnes de communication menées par les pays qui marqueront le compte à rebours avant la session plénière

9. De janvier à juin 2022, la Conférence des statisticiens européens fête l'anniversaire des Principes fondamentaux par une série de dix campagnes de communication menées par les pays, qui racontent une histoire commune illustrant les raisons de l'importance de chacun des Principes et leurs incidences sur la société et la vie quotidienne. Le titre commun de ces campagnes est « Les Principes fondamentaux de la statistique officielle, base commune d'une société informée ».

10. Ces campagnes, d'une durée de deux semaines, ont débuté en janvier 2022. Chacune sera axée sur un Principe fondamental différent. La série a commencé le 31 janvier avec le Principe 1 et se terminera en juin avec le Principe 10 sur la coopération internationale, qui trouvera son expression dans la soixante-dixième réunion plénière. Le calendrier des campagnes et leurs chefs de file sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1
Calendrier des campagnes de communication menées par les pays

<i>Principe</i>	<i>Chef(s) de file de la campagne</i>	<i>Dates</i>
1. Pertinence, impartialité et égalité d'accès	Canada	Du 31 janvier au 11 février
2. Normes professionnelles et déontologie	Nouvelle-Zélande	Du 14 au 25 février
3. Responsabilité et transparence	Finlande et Lettonie	Du 28 février au 11 mars
4. Prévention des utilisations abusives	Royaume-Uni (United Kingdom Statistics Authority)	Du 14 au 25 mars
5. Sources des statistiques officielles	Colombie	Du 28 mars au 8 avril
6. Confidentialité	Espagne	Du 11 au 22 avril
7. Législation	Arménie et Royaume-Uni (Office for National Statistics)	Du 25 avril au 6 mai
8. Coordination nationale	Argentine	Du 9 au 20 mai
9. Utilisation des normes internationales	Italie et République de Moldova	Du 23 mai au 3 juin
10. Coopération internationale	Irlande et Pologne	Du 6 au 17 juin

11. Chaque campagne est conduite par un ou deux pays qui se sont portés volontaires et choisissent les activités qu'ils souhaitent mener. Les contributions, très diverses, comprennent des articles d'actualité et des éditoriaux, des activités sur les médias sociaux, des vidéos, des infographies, des séminaires en ligne, des questionnaires, des podcasts et des entretiens avec des statisticiens en chef, des utilisateurs et des acteurs importants. Pour chaque période, les contributions sont axées sur le Principe choisi et illustrent la manière dont il est mis en pratique et ses implications pour les utilisateurs et la société.

12. Toutes les deux semaines, le secrétariat publie un texte court sur le Principe fondamental concerné sur une page Web du site de la CEE spécialement consacrée à l'anniversaire (www.unece.org/FPOS30), où figurent aussi des informations générales sur les campagnes, les pays qui les mènent ainsi que les adresses de leurs principaux médias sociaux. Cette page Web est actualisée en permanence par des liens vers les nouveaux éléments qui sont mis en ligne. Le secrétariat publie aussi un texte court dans le [bulletin d'information hebdomadaire de la CEE](#).

13. Tous les pays membres de la CSE et les organisations internationales participantes ont reçu des informations sur cette campagne autour du compte à rebours et ont été invités à participer en faisant part de leurs réflexions et expériences sur leurs plateformes de médias sociaux, sites Web, médias classiques ou autres moyens de leur choix. Ils ont reçu le logotype commun et il leur a été conseillé d'utiliser des hashtag (mots-dièses) particuliers sur les médias sociaux afin de coordonner la campagne et de maximiser sa visibilité.

14. Les produits élaborés jusqu'au début du mois d'avril 2022 dans le cadre des campagnes de communication menées par les pays comprennent notamment les suivants :

a) Principe 1 (Pertinence, impartialité et égalité d'accès) : une vidéo du directeur de la statistique du Canada, Anil Arora, ainsi que de divers dirigeants canadiens en [anglais](#) et en [français](#) ;

b) Principe 2 (Normes professionnelles et déontologie) : une [vidéo de David Clark, Ministre néo-zélandais de la statistique](#), sur l'application du Principe 2 en Nouvelle-Zélande (Aotearoa), une [vidéo de Meka Whaitiri, Ministre associée néo-zélandaise de la statistique](#), portant sur l'importance des normes professionnelles et de la déontologie en tant que base d'un système statistique fiable et inclusif, et un article sur Gary Dunnet, chef adjoint de la méthodologie à Statistics New Zealand, intitulé « Une vie au service de la statistique officielle » ;

c) Principe 3 (Responsabilité et transparence) : blogs du service Partenariat et relations avec l'écosystème de Statistics Finland intitulés « [Fundamental Principles of statistics into broader use in society](#) » (Les Principes fondamentaux et leur application pour une utilisation plus large des statistiques dans la société) et « [How on earth to identify reliable data?](#) » (Comment reconnaître des données fiables ?) et une [vidéo de l'organisme national de statistique letton présentant le Principe 3](#) ;

d) Principe 4 (Prévention des utilisations abusives) : une [manifestation en ligne sur la lutte contre les utilisations abusives des statistiques](#) par la UK Statistics Authority, qui a également publié sur son [blog un article invité de Richard Laux](#), directeur adjoint des données et de l'analyse au [Equality Hub](#) du Bureau de l'égalité du Gouvernement britannique, intitulé : « [Improving reporting and reducing misuse of ethnicity statistics](#) » (Améliorer la remontée d'informations et réduire l'utilisation abusive des statistiques ethniques) ;

e) Principe 5 (Sources des statistiques officielles) : une [vidéo d'explication animée du Principe 5](#) en espagnol par DANE Colombie ;

f) Le logotype du trentième anniversaire en allemand, anglais, arménien, espagnol, finnois, français, maori et russe ;

g) Plus de 110 publications originales sur les médias sociaux (Facebook et [Twitter](#)).

15. Les articles de la CEE et une sélection de documents établis par les pays pour le trentième anniversaire sont traduits en français par le Canada, en espagnol par le Mexique et en russe par CIS-STAT. Ces documents et leurs traductions seront mis en ligne avant la session plénière de la CSE.

B. Une vidéo pour l'anniversaire

16. La Pologne a entrepris de réaliser une courte vidéo expliquant l'importance des Principes pour les statisticiens officiels et la manière dont ceux-ci entendent les appliquer à l'avenir. La vidéo sera diffusée à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens et publiée sur le site Web de la CEE ainsi que sur les réseaux sociaux. Cette vidéo sera un bien collectif des pays membres et tous les organismes nationaux de statistique seront invités à la diffuser sur leurs propres plateformes.

C. Publication électronique

17. Les articles et documents des pays et du secrétariat établis à l'occasion du trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle seront regroupés dans une publication électronique en anglais avant la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens.

V. Séance spéciale à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens

18. La soixante-dixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens s'ouvrira par une séance spéciale consacrée au trentième anniversaire de l'adoption des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Les participants débattront de la manière dont les organismes nationaux de statistique ont appliqué les Principes au fil des ans, en mettant l'accent sur les expériences pratiques des pays. Cette séance permettra aussi de faire mieux connaître la coopération internationale dans le domaine de la statistique officielle ainsi que la contribution que les organismes nationaux de statistique apportent au développement de leur domaine à l'échelle mondiale.

19. Une partie importante de la séance spéciale consistera en un débat entre directeurs de la statistique, qui seront invités à réfléchir aux trente années écoulées depuis l'adoption des Principes fondamentaux, à la manière dont ces derniers peuvent aider à résoudre les problèmes actuels de la statistique officielle et au rôle que devrait jouer le réseau international des statisticiens pour les faire appliquer.

Annexe

Exemples de supports visuels élaborés à l'occasion du trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle

Colour Scheme



Typeface

Montserrat, freely available from Google Fonts under the Open Font License. fonts.google.com/specimen/Montserrat

0123456789

**ABCDEFGHIJKLM
NOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklm
nopqrstuvwxyz**

ABCDEFGHIJKLM
NOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklm
nopqrstuvwxyz

Associated Logos



Imagery



Blank Slides/Media

